

MISSION 7-D

S'ENGAGER POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 – GENERATION 2024



LA MISSION

En tant que volontaire, ta mission consiste à mobiliser, sensibiliser un large public, et notamment les jeunes, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contribuer à préparer l'héritage que laissera cet événement dans notre pays.

ACTIVITÉS

- **Faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques** à destination des publics qui en sont habituellement éloignés.
- **Mobiliser autour du projet « Héritage 2024 »** en sensibilisant un large public, et notamment les jeunes, à l'Olympisme et ainsi contribuer à préparer l'héritage que laisseront les Jeux dans notre pays.
- **Contribuer à faire des Jeux un projet national** en développant des actions et/ou des projets dans le territoire, auprès des populations en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et le label Terre de Jeux 2024.
- **Recenser les actions développées sur le territoire autour de l'Olympisme**, les ressources (ex. personnes, lieux...) et les outils supports (ex. stages, vidéos, BD, affiches, outils pédagogiques...).
- **Co-animer des ateliers sur l'Olympisme.**
- **Valoriser les principes fondamentaux de l'Olympisme** en participant aux actions en faveur d'une plus grande mixité sociale et visant à prévenir toute forme de discriminations (déconstruire les représentations genrées dans le sport, faire la promotion de la pratique olympique et paralympique féminine), de violence et de dérives relatives à la pratique sportive (dopage, tricherie, incivilité).
- **Participer à l'organisation d'événements phares** permettant de promouvoir les valeurs olympiques ; favoriser la création de liens avec les acteurs du territoire (structures associatives et/ou sportives, entreprises, écoles, collectivités territoriales, etc.) pour mettre en place des événements et des animations multi-activités communes (ex : Journée Olympique, Semaine Olympique et Paralympique, temps forts locaux, etc.).
- **Recueillir les témoignages d'athlètes et acteurs du sport** pour partager l'expérience au sein d'établissements scolaires ou vers le grand public.
- **Identifier les bonnes pratiques en matière d'éco-citoyenneté sportive**, et mettre en place des actions de sensibilisation à ces enjeux. (ex : mettre en place des « équipes vertes » lors de la Journée Olympique en charge de promouvoir les gestes éco-responsables).

MISSION 7-D

S'ENGAGER POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 – GENERATION 2024

POINTS D'ALERTE

- Les volontaires n'assurent pas l'encadrement de façon autonome d'une pratique sportive : les volontaires qui disposent de diplômes sportifs (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, licence STAPS) ne peuvent pas faire usage de leur compétence à encadrer un entraînement ou à réaliser des actes pédagogiques dans le cadre de leur engagement de Service Civique.
- L'action du volontaire s'inscrit dans un cadre distinct des activités quotidiennes de la structure. Les volontaires ne doivent pas assurer des missions liées à l'entraînement des sportifs ou à l'entretien des installations sportives.
- Les structures d'accueil doivent diversifier au maximum le recrutement des volontaires en dehors du réseau sportif (licenciés) pour garantir le bon déroulement de la mission.
- Si le volontaire est en contact avec des publics fragiles (mineurs, personnes âgées,...) le bulletin n°3 de son casier judiciaire doit lui être demandé systématiquement, ainsi que le bulletin n°2 en cas d'Accueil Collectif de Mineurs.